

«La tour des oiseaux» de L'île Saint-Pierre reste inaccessible

Cerlier Tandis que la tour d'observation du chemin de la Lande pourrait depuis maintenant trois ans, il n'est pour l'instant pas question d'assainissement ou de démolition. Les discussions semblent au point mort.

Werner Bangerter

Entre Cerlier et l'île Saint-Pierre, à mi-chemin au nord du chemin de la Lande – non loin de la frontière communale de Douanne –, une tour panoramique, construite tout en bois, s'érige. «La tour des oiseaux», comme les habitants du coin aiment à l'appeler, puisque de nombreux ornithologues avaient l'habitude d'y effectuer la mise au point de leurs télescopes, perchés sur une plate-forme à dix mètres de hauteur.

En ce moment, qui souhaite s'offrir un aperçu du chemin de la Lande, du lac de Bienne ou des crêtes du Jura, sera déçu. Très déçu. Cette saison encore, de nombreux touristes restent désemparés devant un panneau affichant «belvédère fermé».

Partie inférieure de l'escalier en colimaçon démontée, planches détachées traînant çà

et là, poutres porteuses pourries; voilà pour le décor. Il y a trois ans, l'accès à la tour a été condamné en raison du mauvais état de celle-ci. Entre-temps, rien n'a bougé. Entre-temps, un visiteur a gribouillé «réparez s'il vous plaît» sur une planche vieillissante. Entre-temps, un autre a ajouté «merci» juste en dessous de la première inscription.

Nouvelle construction dans une zone protégée

Alors, quel avenir pour la ruine en devenir? L'association Birdlife Berne, propriétaire du point de vue construit en 1975 par l'Ecole supérieure du bois de Bienne, a répondu sur demande qu'une simple rénovation n'était plus possible. En revanche, si une nouvelle construction le serait, celle-ci exigerait une procédure prudente, dans la mesure où L'île Saint-Pierre abrite une réserve naturelle, com-

portant de nombreux éléments d'importance nationale. Des discussions en vue d'une nouvelle construction sont tout de même en cours avec différents partenaires.

La société simple Peters Insel-Weg, dont la Bourgeoisie de Berne préside la direction, fait partie desdits partenaires. Les autres? L'Office de l'agriculture et de la nature du Canton de Berne, Tourisme Bienne Seeland, Tourisme Lac de Bienne ainsi que les communes avoisinantes, Cerlier (Erlach) et Douanne.

Absence de calendrier

Pour l'heure, rien de concret au programme, informe et confirme la Bourgeoisie de Berne. Juste un test de faisabilité est prévu. Il se peut que les discussions se prolongent encore un moment afin de concilier les intérêts de la protection de la nature et du tourisme.



Des passants ont inscrit leurs vœux sur les planches pourrissantes de la tour à l'abandon.

Werner Bangerter

Du côté de Peters Insel-Weg, on soutient l'idée d'ouvrir une nouvelle tour panoramique au public à l'avenir. En tant que projet de la Nouvelle politique régionale (NPR), Peters Insel-Weg se doit en effet de sensibiliser les visiteurs aux valeurs naturelles et culturelles de la presqu'île, grâce à un sentier découverte notamment. Concernant les exigences concrètes à la réa-

lisation d'un nouveau perchoir, toutes les parties restent discrètes. «Jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura certainement pas de nouvelle tour», déclare Livio Rey de Birdlife Suisse en guise de conclusion.

L'incertitude persistera pour les griffonneurs inconnus et autres personnes souhaitant profiter de la vue panoramique depuis les hauteurs.

Un hymne aux cultures

La première Fête des nations organisée, dimanche, par la Paroisse catholique de Bienne et de La Neuveville a brillamment incarné l'esprit de fraternité et de partage. Il y avait foule, au centre paroissial du Christ-Roi, à Bienne, pour vivre ensemble cet événement. Célébrant la richesse culturelle de la Suisse, du Cameroun et de la France, la Fête de nations, dont c'était la première édition, a offert aux participants un véritable voyage spirituel et gustatif, débutant par des ateliers dédiés à différents saints.

Lors de la messe, deuxième temps fort de la journée, l'unité pastorale a pris officiellement congé de Christiane Elmer, lui exprimant sa profonde reconnaissance pour ses 30 ans en tant que rédactrice de l'«Angelus». Toutes et tous ont ensuite partagé un repas communautaire, d'entrées suisses en plats camerounais, pour finir sur des notes sucrées françaises. Une réussite sur toute la ligne. *cla*



La Fête des nations a autant rassasié l'âme que l'estomac. *cla*

COURRIER DES LECTEURS

PLR Suisse Le Forum du bilinguisme prend position

Prise de position du Forum du bilinguisme sur la proposition du président du PLR Suisse, Thierry Burkart, de renoncer à l'enseignement des langues dites «étrangères» à l'école primaire.

Monsieur le président du PLR, Notre fondation, basée à Bienne depuis près de 30 ans, œuvre à l'intercompréhension de manière active par le biais de divers outils de sensibilisation. Nous sommes cette année lauréat du Prix du fédéralisme décerné par la fondation CH. Nous basant sur notre longue expérience de terrain, nous sommes extrêmement choqués par la thèse avancée par votre parti visant à supprimer l'enseignement des langues dites «étrangères» à l'école primaire. Cette proposition va à l'encontre de toutes les recherches scientifiques sur le sujet et, dans son prolongement, de la cohésion nationale.

Il est prouvé que l'apprentissage précoce des langues, du fait de la plasticité du cerveau, accélère la capacité cognitive et cérébrale des apprenants, ainsi que la vitesse de connexion des synapses. Il offre de nombreux avantages importants sur le plan cognitif, stimule le développement du cerveau en renforçant

les connexions neuronales et en favorisant la flexibilité mentale. Les enfants qui apprennent plusieurs langues dès leur plus jeune âge ont souvent des capacités de résolution de problèmes supérieures, une meilleure concentration et une plus grande créativité. De plus, l'apprentissage précoce des langues favorise l'ouverture culturelle et l'interculturalité. En exposant les enfants à différentes langues et cultures, ils développent une compréhension et une tolérance accrues envers les autres. Cela les prépare également à vivre dans un monde de plus en plus connecté et globalisé.

Enfin, l'apprentissage précoce des langues permet de maximiser les opportunités professionnelles. Dans un monde où la connaissance des langues étrangères est de plus en plus valorisée, les individus qui maîtrisent plusieurs langues dès leur enfance ont un avantage concurrentiel sur le marché du travail.

Vous affirmez, dans votre vision, assurer la cohésion: «La cohésion est la colonne vertébrale du modèle à succès de la Suisse. C'est le ciment social qui relie les différentes cultures, langues et religions.» N'est-il pas pour le moins surprenant d'imaginer que votre parti propose de repousser l'apprentissage de l'allemand et du français, sans parler de l'anglais, à l'école secondaire? La cohésion nationale devrait passer par un soin particulier à l'apprentissage des langues et cultures suisses, en premier lieu à l'école! Bien évidemment, cet apprentissage est conditionné par la présence

dans les classes d'enseignants formés et motivés ainsi que par des projets scolaires d'échanges et de mobilité largement soutenus par l'agence nationale Movetia.

La ville de Bienne offre différents modèles de scolarité: monolingue en allemand ou en français et bilingue. Contrairement à vos affirmations, aucune étude ne prouve que ce serait «trop demander» à beaucoup d'enfants. Il s'agit de s'adapter aux rythmes des élèves tout en veillant à leur intégration culturelle. De la même manière, le programme de législation du Canton de Berne préconise de «nourrir sa diversité et d'exploiter le potentiel du bilinguisme».

En conclusion, nous tenons à souligner que les thèses que vous avancez vont totalement à contre-courant de toutes les tendances actuelles et ne sont pas fondées scientifiquement. Nous allons jusqu'à affirmer que vos affirmations menacent même le plurilinguisme historique de la Suisse et la cohésion nationale.

Nous vous prions de bien vouloir renoncer à voter dans ce sens lors de votre Assemblée des délégués du 22 juin 2024 et de chercher le dialogue avec nous. Vous souhaitez approfondir le sujet avec des spécialistes? Nous vous mettons bien volontiers en contact avec différentes personnes en Suisse ou à l'étranger qui vous montreront que vos thèses font fausse route. Avec nos meilleurs messages.

*René Graf et Virginie Borel,
président et directrice du
Forum du bilinguisme*

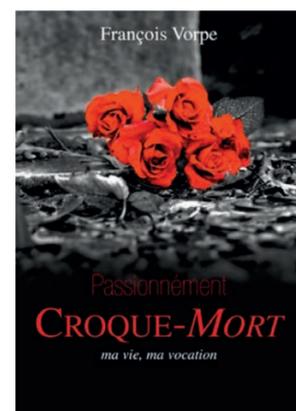
Feuilleton - Croque-Mort de François Vorpe

© Editions du ROC Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'éditeur.

Après avoir installé le défunt dans le cercueil, nous l'avons fixé dans les griffes du véhicule. Très délicatement, le fils du défunt a fait la manœuvre et déposé le cercueil à terre, devant la ferme.

Toute la famille a assisté à la descente. Ils se sont recueillis un moment devant le cercueil de leur papa, puis nous l'avons déposé dans le véhicule mortuaire pour nous rendre au cimetière. Ce qui pouvait paraître choquant de prime abord s'est transformé en manœuvre normale, on pourrait même dire adaptée aux circonstances pour ce paysan très attaché et fier des possibilités de ses machines. Examens avec le médecin légiste

Il nous arrive d'effectuer une levée de corps suite à un «décès extraordinaire», selon les termes de la police. Ce qualificatif est donné par la police comme explication technique du décès, sans précisions sur les circonstances de la mort. Autrefois, la police disait: c'est un suicide, une pendaison, une mort suspecte ou un meurtre. Depuis un certain temps, tous ces décès sont annoncés sous le même terme: «décès extraordinaire».



Lors de ces interventions, nous devons suivre avec précision les instructions de la police de sûreté et tous les détails sont importants. Nous pouvons commencer dès l'instant où le juge confirme à la police l'autorisation de lever le corps. Autrefois, le médecin légiste ne se déplaçait jamais sur les lieux du décès, mais uniquement dans les hôpitaux ou à l'Institut de médecine légale. De nos jours, il intervient rapidement sur le lieu d'un «décès extraordinaire». Le médecin légiste examine très soigneusement le corps. Il est en constante collaboration avec

la police de sûreté et contacte le juge qui dirige l'enquête.

En tant que responsable de pompes funèbres, je suis toujours très impressionné par leur professionnalisme, la précision des investigations et le relevé des détails, si petits soient-ils, qui sont ajoutés comme éléments au dossier de l'enquête. La découverte des défunts se fait généralement par les proches qui contactent le médecin du village ou la police locale.

Une fois sur place, si le décès est qualifié d'«extraordinaire», le médecin fait appel à la police cantonale qui, elle, déploie ses forces pour mener l'enquête. Il se passe plusieurs heures parfois entre le moment où le corps est découvert et le moment où nous intervenons.

La police cantonale nous appelle dès que le décès extraordinaire est confirmé. Nous pouvons nous préparer à intervenir généralement dans l'heure qui suit. Sur place, un policier m'informe si le corps doit être transporté à l'Institut de médecine légale pour y subir une autopsie. Très souvent, les causes du décès sont établies grâce à la présence du médecin légiste sur place. (à suivre)

Pour commander «Passionnement Croque-Mort», de François Vorpe: <https://editionsduroc.ch/brands/francois-vorpe/>